

Numéro 46
MARS - AVRIL 2021
Prix : 0,75 €

JOURNAL D'INFORMATION DE LA CGT ÉDUC'ACTION PARIS

Bureau 401 - Bourse du Travail - 3 rue du Château d'Eau - 75010 Paris
Mél : cgteduc75@gmail.com
Site : <http://cgteducation75.free.fr>

Édito

AU PRINTEMPS, DÉCONFINONS ET LUTTONS !

Il y a un an, la France débutait son premier confinement pour faire face à la pandémie de COVID-19. Depuis, les citoyens sont confrontés aux incohérences et décisions erratiques du gouvernement pour tenter de calfeutrer des décennies de dégradation des services publics, notamment à l'Hôpital.

Dans l'Éducation, les personnels ont une nouvelle fois appris via la presse et la mise à jour de la Foire Aux Questions du ministère que le protocole sanitaire était allégé depuis le 19 février. Alors que la situation épidémique reste très fragile, cette nouvelle mutation de la FAQ traduit bien la volonté ministérielle de maintenir les écoles ouvertes « quoi qu'il en coûte », quitte à piétiner les règles censées protéger les agents.

Jean-Michel Blanquer se gargarise du fait que la France soit le seul pays à avoir laissé ses écoles ouvertes mais « en même temps » il joue les « fayots » auprès de Bercy en rendant 400 millions et en baissant encore les dotations horaires glo-



bales. Les conséquences sont désastreuses pour les élèves, notamment les plus fragiles (les UPE2A en sont un exemple emblématique), à un moment où l'attention qui leur est portée devrait être encore renforcée.

L'exaspération et l'épuisement des personnels sont partout palpables. Rien n'y fait, J-M Blanquer poursuit méthodiquement sa casse de l'École, il maintient les enseignants français parmi les plus mal payés de l'OCDE et compte maintenant s'appuyer sur son « Grenelle » pour

mettre en place les axes de sa vision idéologique : salaires au mérite, concurrence généralisée, précarisation, autoflagellation des personnels, affaiblissement des contrepouvoirs, baisse des moyens et transfert de ce qu'il en reste vers ceux qui n'en ont pas nécessairement le plus besoin.

Il est grand temps que ce printemps soit l'occasion de se réappropriier nos métiers et nos conditions de travail. Cela ne passera que par une mobilisation massive et déterminée pour que la « priorité à l'éducation » se traduise par un plan d'urgence à la hauteur des besoins. Alors, que fleurissent les luttes, qu'un autre projet d'École puisse éclore. La CGT Éduc'action saura y prendre toute sa part !

#GrèveFéministe

Le 8 mars
en grève
pour l'égalité



www.grevefeministe.fr

SOMMAIRE :

- Page 1 : **Édito**
- Page 2 : **DHG / Infirmières et infirmiers scolaires**
- Page 3 : **UPE2A / GRETA M2S**
- Page 4 : **Démantèlement d'EDF**

Second degré

DHG : ENCORE PIRE MALGRÉ LA PANDÉMIE

Alors que les retards et inégalités se sont creusés depuis un an et que Blanquer ne cesse de jurer que l'École est « vitale », on aurait pu croire que les moyens seraient à la hauteur. Mais non, la casse de l'Éducation s'accélère : encore plus révoltant cette année !

Ainsi, 1800 suppressions de postes sont en jeu dans le second degré, permises de fait par les réformes Blanquer. A Paris, ce sont 2070 heures supprimées malgré la hausse démographique (plus que les 1476 heures de l'an dernier !), soit l'équivalent de 26 postes en collège, 42 en lycée GT, 41 en lycée pro et 6 dans l'enseignement adapté.

Comme prévu, les marges académiques des DHG fondent comme neige au soleil, notamment grâce à un subtil calcul en fonction de

l'IPS, qui masque les besoins réels.

Conséquences prévisibles : suppressions de dédoublements et d'options notamment cinéma, théâtre et langues rares, augmentation des effectifs, compléments de service...

Et malgré l'affichage d'une « équité » sociale, les élèves les plus fragiles ne sont pas épargnés. En LGT, les filières technos perdent des classes entières. En LP, le rectorat utilise des artifices comptables scandaleux en regroupant des filières.

De nombreux établissements se sont déjà mobilisés : votes au CA, courriers, demandes d'au-



dience et grève. **La CGT Éduc'action, dans un cadre intersyndical, a coordonné le rassemblement du 3 février au rectorat. Elle continuera à soutenir toutes les mobilisations jusqu'à la fin de l'année, seul moyen pour faire aboutir les revendications.**

Loi 4 D

INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS SCOLAIRES RESTENT DANS L'ÉDUCATION NATIONALE !

Le gouvernement, par la loi 4D (Différenciation, Décentralisation, Déconcentration et Décomplexification), avait pour projet de transférer les personnels de santé scolaire aux collectivités territoriales.

Dans quel but proclamé ? La création d'un service de la santé de l'enfant tout au long de sa minorité. En fait, le gouvernement poursuit une politique de décentralisation pour un transfert de compétences, ce qui signifie un désengagement de l'État vis à vis de certains services.

La ministre de la Cohésion des Territoires a annoncé le 19 janvier dernier l'abandon de ce projet pour les infirmiers scolaires

et les médecins scolaires, ce qui est une bonne nouvelle ! Les infirmiers scolaires se sont d'ailleurs mobilisés en nombre lors de la grève du 26 janvier dernier, notamment pour dénoncer ce projet.

Ce projet mettait en péril la présence des infirmiers scolaires dans les établissements et une politique de santé définie par l'EN. La prise en charge et le suivi des élèves en termes de santé (physique et psychologique), en

complément du service social, auraient disparu. Ce qui est pour la CGT Éduc'action inacceptable ! Les multiples problématiques des élèves et de leurs familles (santé, sexualité, harcèlement, mal-être, précarité...) demandent l'expertise et le suivi de professionnels spécifiques de santé. Ces professionnels contribuent au bien-être des élèves et à leur réussite scolaire. Rappelons que la priorité de l'EN est la lutte contre l'échec scolaire !

Suivez l'actualité de la CGT dans l'éducation

Site parisien :

<http://cgteduc75.ouvaton.org/>

Site national :

<http://www.cgteduc.fr/>

La CGT Éduc'action continue de demander la création d'un véritable service infirmier au côté d'un service médical pour assurer la promotion de la santé des élèves au sein de l'Éducation nationale.

Fermeture du Greta M2S : un immense gâchis

L'année 2020 s'est soldée par la fermeture d'un des quatre Greta de Paris. 53 formateurs et 200 intervenants ponctuels, experts des métiers de la santé et du social, au service de 388 entreprises se sont trouvés sans employeur. Le marché concurrentiel de la formation continue et l'évolution rapide du cadre législatif du secteur n'expliquent pas à eux seuls les déficits cumulés.

La stratégie du pourrissement

Durant des années, le DAFPIC a laissé ce Greta dilapider son fond de roulement. Cette réserve financière conséquente aurait pu permettre de travailler à un projet alternatif.

Un climat délétère s'est installé au sein du Greta M2S. Les premiers licenciés ont accepté leur sort comme une délivrance. Les organisations syndicales ont attiré, en vain, l'attention sur les risques psychosociaux générés par des ressources humaines déficientes.

Dilution des responsabilités

L'académie de Paris n'est pas en faillite financière. Rien ne pouvait justifier ces licenciements économiques. Le recteur avait les moyens de faire face et d'assumer sa responsabilité d'employeur envers tous les agents contractuels. L'ambiguïté sur l'autonomie de ces établissements et sur le statut de ses agents contractuels a permis une dilution des responsabilités.

Une gestion des ressources humaines digne du capitalisme le plus sauvage

Sur les 16 collègues restant en poste à la fin de l'année 2020, seuls 4 se sont vu proposer une solution de reclassement. Aucun plan de reconversion accompagné de formations n'a été proposé aux collègues volontaires. Aucune cellule spécifique n'a été mise en place pour accompagner réellement les personnes dans leur projet. Et aucune prise en compte de la crise sanitaire.

L'académie s'est comportée comme un vulgaire fond de pension qui se dérobe à ses responsabilités sociales en fonction des fluctuations des marchés.

Premier et second degrés

UPE2A : QUELLE CATA !

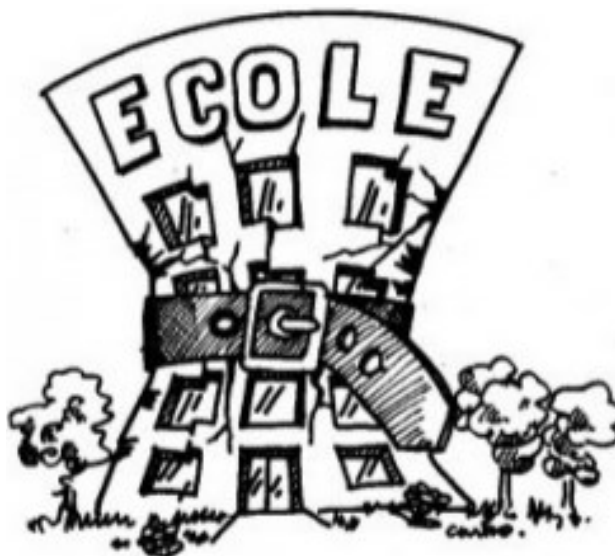
La publication des DHG de l'académie de Paris montre une baisse significative des moyens alloués aux UPE2A pour la rentrée 2021. Ces unités pédagogiques sont des structures spécifiques de scolarisation des EANA (Élèves Allophones Nouvellement Arrivés) proposant un enseignement en français langue étrangère et seconde. Elles se déploient de l'école élémentaire au lycée. On distingue les UPE2A et les UPE2A NSA (pour Non Scolarisés Antérieurement).

Sur Paris, il en existe 83, en collège et en lycée, tous dispositifs confondus. Ils accueillent de 12 à 15 élèves et permettent notamment l'apprentissage intensif du français. Leur objectif principal est de préparer l'inclusion complète des élèves en classe ordinaire et de permettre l'acquisition des compétences du socle commun. Pourtant, l'académie a décidé de réduire à la rentrée 2021 le nombre d'heures alloué à ces dispositifs, soit l'équivalent de 10 postes d'enseignants. Les UPE2A (hormis les NSA) vont perdre 4 heures en collège et 9 heures en lycée général. Ainsi, les élèves auront au maximum 26 heures hebdomadaires au collège contre 30 heures actuellement et 26 heures au lieu de 35 au lycée général.

Le rectorat prévoit ainsi d'économiser sur les publics les plus fragiles. Les élèves d'UPE2A connaissent pourtant des conditions de vie extrêmement précaires, ce sont souvent des mineurs isolés souffrant de traumatismes résultant de leur parcours migratoire et dont la situation s'est encore dégradée avec la crise sanitaire. On aurait pu espérer, au contraire, qu'ils bénéficient d'aide supplémentaire, alors même que le projet académique parisien affirme vouloir « construire la réussite de tous les élèves ».

La loi d'orientation pour la refondation de l'école réaffirme la nécessité de rendre l'école inclusive pour tous les enfants et leur droit à une formation de qualité. Les élèves allophones appartiennent aux élèves à besoins éducatifs particuliers pour lesquels l'école a l'obligation d'offrir des conditions d'enseignement adaptées. Elle doit également leur permettre de s'intégrer socialement, culturellement et professionnellement. Il convient donc de défendre le service public d'éducation en s'opposant fermement à la diminution des moyens en UPE2A et en exigeant leur rétablissement. Il s'agit aussi de lutter pour l'abaissement des seuils dans les établissements ayant des UPE2A afin que des places soient prévues dans chaque classe pour inclure convenablement ces élèves en classe ordinaire.

Au final, **supprimer des moyens condamne ces dispositifs spécifiques déjà faiblement dotés au regard de l'exigence de leur mission éducative ambitieuse et questionne sur la politique rectoriale pourtant engagée dans le déploiement de l'école inclusive.**



Interpro**HERCULE, UNE CASSE À TAMBOUR BATTANT**

Au lieu d'investir dans l'efficacité énergétique et le renouvelable, Paris et Bruxelles préfèrent démanteler EDF dont l'État détient encore 84%. Cernée par des concurrents visant un monopole hérité des nationalisations de 1946, EDF est passée en 2004 de statut public à société anonyme pour, en 2007 ouvrir à la concurrence sa partie marchande. L'indice des prix à la consommation d'électricité a crû de 60,36% en 15 ans.

Depuis 2011, EDF a le devoir de céder 25 % de sa production au prix de 42€/mégawattheure au privé.

Le projet HERCULE de privatisation des réseaux de distribution et des énergies renouvelables vise à refondre EDF au plus vite avant la présidentielle, dans un agenda serré : adoption de la loi consultation des IRP-obtention du visa de l'UE pour un prix plancher. Une EDF tricolore naitrait : BLEU (nucléaire, thermique) 100% public ; VERT (distribution d'électricité et renouvelables) ouvert au privé à 35% ; AZUR (production hydroélectrique - barrages) qui ouvrirait un jour son capital !

La règle de péréquation spatiale assure le même tarif quel que soit le lieu de vie. La privatisation d'Enedis (distribution) nuirait à cette égalité et la fin des tarifs réglementés de vente (TRV) livrerait les clients aux multiples offres avec un risque de dysfonctionnements et de coupures répétées, comme en Californie en 2000/2001 (38 jours cumulés), conséquence de la libéralisation du secteur.

Agents et acteurs sociaux sont unis contre HERCULE depuis novembre 2019 pour la défense de la péréquation tarifaire, le maintien des TRV, la baisse de la TVA à 5,5% au lieu de 20%, pour la fin de la précarité énergétique et une participation au pilo-

tage des entreprises de l'électricité et du gaz, sous maîtrise publique. Mettons fin à vingt ans de libéralisation !



**L'AVENIR APPARTIENT
À CEUX QUI LUTTENT !**

**ÉDUC'ACTION 75****JOURNAL D'INFORMATION DE LA CGT ÉDUC'ACTION PARIS**Responsable de la publication : **Michèle Schiavi**

Comité de rédaction :

**Henri Baron, Delphine Bonhomme, Arnaud Cora, Benoît Cornet,
Jonas Hamiache, Sophie Houpillart, Eve Laborie, Jean-Robert Lannaud, Michèle Schiavi,
Kahina Seghir & Geneviève Vaniglia**

Impression : CGT Educ'action 75,

Bourse du travail, Bureau 401, 3 rue du Château d'eau, 75010 Paris

Prix au numéro : **0,75 €** - Abonnement : **4 € l'année**Tirage moyen : **1500 exemplaires** - Dépôt Légal : **à parution** - ISSN : **2266-2707**